

Résumé de la conversation ouverte "La finance responsable et ses homologues dans la crypto", organisée par les associations Blockchain for Good et Ethereum France, mardi 17 juin 2025

Noémie Dié

Head of research network, Blockchain for Good & Head of research Humanities and social sciences, Dassault Systèmes.

La discussion a exploré les tensions et opportunités à l'intersection de la finance traditionnelle (tradFi), de la finance décentralisée (DeFi) et des objectifs d'impact environnemental et social. Plusieurs enjeux structurants ont été soulevés :

1. **Temporalités divergentes** : les acteurs de la DeFi à impact, souvent de petite taille et orientés court terme, peinent à porter des trajectoires d'investissement à long terme, réservées aux acteurs dotés d'une masse critique.
2. **Définition et mesure de l'impact** : la prolifération d'initiatives et d'outils de mesure (reporting extra-financier, taxonomies, indicateurs ESG) crée une jungle normative rendant le secteur peu lisible, aussi bien pour les investisseurs que pour les régulateurs.
3. **Comptabilité et externalités** : le manque d'intégration des externalités négatives dans les modèles économiques actuels pose un problème de soutenabilité. La comptabilité triple (financière, sociale, environnementale) est évoquée comme réponse partielle, mais souffre de complexité et de coûts cachés importants.
4. **Évaluation et valorisation des actifs** : les mécanismes de marché (ex. AMM) et la transformation d'actifs environnementaux (comme les crédits carbone) en instruments financiers soulèvent des questions sur la valorisation et la dévalorisation des actifs tangibles. L'approche actuelle repose encore majoritairement sur une logique de soutenabilité faible centrée sur le risque.
5. **Rôle de la Banque de France** : des travaux sont en cours pour intégrer les coûts cachés et les effets systémiques dans des cadres de recherche économique et de supervision financière.
6. **Coordination institutionnelle** : des exemples comme le financement parafiscal via Citeo (écotaxe redistribuée) illustrent les logiques de coordination entre acteurs publics, parapublics et privés. La gouvernance et l'ingénierie de telles coalitions restent des défis critiques.

Je perçois deux axes de recherche susceptibles de structurer ces discussions :

1. **La coordination inter-acteurs à l'aide d'une infrastructure partagée** : dans un contexte marqué par la fragmentation des standards, l'asymétrie des moyens et l'opacité des métriques d'impact, il me semble essentiel de construire des mécanismes de coordination robustes entre acteurs hétérogènes. La blockchain en tant qu'opératrice de coordination, peut offrir un support pertinent, en permettant la mutualisation des registres comptables, la standardisation des indicateurs, et l'émergence d'une gouvernance partagée. Ce premier axe interroge les conditions de possibilité d'une gouvernance partagée entre les acteurs de la DeFi à impact et Refi, capable de produire de la légitimité et de la cohérence dans un écosystème multipartite. Cette coordination partagée serait un des leviers puissants, à l'image d'un banc de petits poissons capables, par l'alignement et la synchronisation de leurs trajectoires, de rivaliser avec de plus grands prédateurs systémiques.
2. **L'innovation monétaire autour des externalités positives** : un deuxième axe, plus fondamental, consiste à **infléchir le paradigme capitaliste actuel**, concerne la redéfinition des conditions de production monétaire ou de valorisation économique (Aglietta 2019). Le paradigme actuel valorise principalement la production marchande, sans prise en compte systématique des effets évités ou régénératifs. Il s'agirait d'explorer la possibilité de créer de nouveaux types d'actifs — alignés sur les principes de la finance régénératrice et la taxonomie verte — permettant d'attribuer une valeur financière à la contribution écologique nette. Cette recherche se situe à l'intersection des normes comptables, de l'ingénierie réglementaire et de la théorie monétaire.